



Module 1 : En famille العنوان

Français 7ème

المستوى

نوع الدرس

إسم الدرس

www.saboura.net

FRANÇAIS MODULE 1 EN FAMILLE

Exemples de sujets à traiter: Sujets de rédaction

Sujet :

1 Un grand-père et son petit-fils dialoguent à propos de l'école. Chacun parle de son expérience. Naturellement, cet échange fait apparaître des différences importantes.

Imaginez ce dialogue en incluant dans les propos de chaque interlocuteur une argumentation visible (pensez notamment à des thèmes comme le décor, la tenue vestimentaire, les méthodes d'enseignement, la discipline...). Vous penserez également à adapter la façon de parler à chacun des personnages.

Consignes :

- Vous veillerez particulièrement à la mise en page du dialogue et à tous les procédés qui s'y rattachent : respect des alinéas, tirets, diversité des verbes de parole, usage de propositions incises.

- Vous présenterez et conclurez ce dialogue par un passage narratif.

Sujet 2

Racontez les événements d'un week-end mémorable. Décrivez : Où êtes vous allé(e) et avec qui ?

L'arrivée: à quelle heure/le temps/la situation

Comment avez vous passé le samedi (le matin/l' après-midi/le

soir) ?

Ce que vous avez fait le dimanche. Consignes :

Organisation en paragraphes, y compris une introduction et une conclusion.

Très important!!

2 Des idées claires et bien expliquées

Des phrases de transition pour lier vos idées

Un vocabulaire correct et approprié (n'oublie pas le genre et l'orthographe!)

Un vocabulaire varié!!

Des phrases complètes, une syntaxe variée (varie la structure des phrases)

Des formes correctes des verbes, l'accord sujet-verbe et adjectif-nom,



Le monde imaginaire des petits



3

Certaines mamans s'inquiètent de voir leurs enfants s'identifier à un monde qu'ils ont eux mêmes créé. Pourtant ce monde imaginaire contribue au bon développement de l'enfant. L'enfant apprend alors à désirer sans pouvoir obtenir la réalisation concrète de ses souhaits. C'est alors que le petit garçon se prend pour un cow-boy et la petite fille pour une maman qui s'occupe de son bébé. Aussi sa naïveté et son manque de compréhension du monde adulte sont des lacunes qu'il essaye de combler en imaginant. On se réfère alors aux contes qui expliquent, à la manière de l'enfant, certaines choses telle que la différence entre le bien et le mal. Les contes leur fournissent des idées, nourrissent leurs imaginations afin de mieux comprendre ce qui se passe dans le monde réel.

Tout ce qu'on fait dans la vie tend vers un but : le bonheur. Qu'il s'agisse de la satisfaction des besoins; ou de la satisfaction des désirs...

Le souhait :

Le souhait c'est le désir d'obtenir quelque chose, de voir un événement se produire. Le souhait c'est l'aspiration, l'envie et le vœu.

La vie, par son tourbillon et ses épreuves, nous conduit parfois dans un déséquilibre responsable de nombreux malaises et maladies. Il incombe à chacun de comprendre le sens de ces souffrances afin de rétablir l'harmonie en soi et d'aspirer au bien-être intérieur.

Qu'est-ce que les mauvais traitements et la négligence à l'égard d'un enfant?

Lorsqu'un enfant dont la vie ou la santé physique ou mentale est menacée par quelque chose qu'une personne fait ou ne fait pas, il a besoin d'être placé sous la protection de la loi.

Un enfant est maltraité lorsque les agissements ou l'inaction d'une personne à son égard entraînent des blessures qui peuvent causer des dommages affectifs permanents.



L'adoption :

L'adoption recouvre plusieurs types de relations : le sens le plus courant est l'adoption d'un enfant (adopté) par des parents (adoptant(s)) qui ne sont pas biologiquement le(s) si en(s).

L'adopté est généralement un enfant abandonné, plus rarement un orphelin.

5

L'adoptant n'est pas forcément une personne qui ne peut pas avoir d'enfants.

L'adoption peut être :

Nationale : l'adoptant adopte un enfant de son propre pays;

Internationale : l'adoptant se voit confier un enfant d'un pays étranger. Une grande partie des adoptions sont internationales.

Pour éviter des pratiques illégales, en particulier les trafics d'enfants, une convention internationale a été conclue à La Haye le 29 mai 1993.

Un orphelin :

Un orphelin est un enfant qui a perdu l'un ou ses deux parents, suite à la mort.

L'utilisation commune limite ce terme aux enfants qui ont perdu les deux parents.

Les moitié-orphelins sont les enfants avec un parent survivant.

Un orphelin de mère ou de père : enfant ayant perdu un seul de ses parents.

Un abandonné naturel, à qui ni mère ni père n'a été dévoilé